

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

---

---

# LE PROPAGATEUR

---

---

Volume VI.

1er Aout, 1895,

Numéro 11

---

---

## BULLETIN

---

22 juillet 1895.

\*\* **Nouvelles diverses.**—L'année dernière, le pape avait créé une commission cardinalice qui devait s'occuper de l'union des Eglises. Cette commission n'était que provisoire. Dernièrement elle est devenue définitive mais elle ne portera pas le nom de Congrégation. Le pape la présidera.—Le premier acte officiel du nouveau cabinet de Serbie a été un acte de clémence. Il a remis en liberté les radicaux, qui avaient été convaincus d'avoir conspiré.—L'élection du président et du vice-président de la république du Pérou a eu lieu dernièrement. M. Nicholas Pierola, le chef de la dernière révolution, a été élu président et M. Bellinghurst a été élu vice-président. L'élection s'est faite sans troubles. Le nouveau président est un ancien professeur de philosophie. Il est âgé de 56 ans. Il a pris part à plusieurs insurrections et, en conséquence, il a été obligé plusieurs fois de fuir à l'étranger. La dernière insurrection lui a été plus favorable car elle l'a conduit à la présidence.—La chute de la république éphémère de Formose n'a pas mis fin aux troubles. Les Japonais ne peuvent pas pacifier l'île aisément. Le 10 juillet 700 chinois ont attaqué la ville de Hsinchu, mais ils ont été repoussés avec de grandes pertes.—Une révolution contre le gouvernement turc a éclaté dernièrement en Macédoine. Les dernières dépêches disent que les insurgés ont remporté des succès et qu'ils ont brûlé deux villes et trois villages. Dans une récente rencontre 5000 insurgés ont défait un corps de troupes turques. Ce dernier a perdu six cents hommes.—Le Chili vient d'avoir une nouvelle crise ministérielle. Une dépêche, en date du 8 juillet, annonce que le Cabinet a donné sa démission.—La dissolution du parlement anglais a eu lieu le 8 juillet. Les nouvelles élections, commencées le 12, ne sont pas encore terminées. Jusqu'à présent les tories et leurs alliés, les libéraux unionistes, ont remporté de grands succès.

\*.\*

\*\* **Saint-Antoine de Padoue.**—Dans la dernière quinzaine de juin, le septième centenaire de la naissance de Saint-Antoine de Padoue a été célébré à Lisbonne, Portugal. Des fêtes extraordinaires, religieuses et patriotiques, ont eu lieu dans cette circonstance. On sait que Saint-Antoine de Padoue est un enfant de Lisbonne. Il est né dans cette ville en 1195 et il est mort en odeur de sainteté près de Padoue, Italie, en 1231. C'est dans cette dernière ville que repose son corps. Saint-Antoine de Padoue né Fernand de Bulhoès, appartenait à l'ordre des Franciscains. La dévotion à ce grand saint a pris une extension considérable depuis

quelques années et l'œuvre du *Pain de Saint-Antoine* est maintenant établie dans beaucoup d'endroits.

En 1894 la fête de Saint-Antoine de Padoue a été déclarée *légalement* fête nationale au Portugal. Ce petit pays, célèbre a plus d'un titre, reconnaît ainsi d'une manière éclatante l'illustration qu'il doit à l'un de ses plus nobles enfants.

Pendant les fêtes du centenaire, un grand congrès catholique international a été tenu à Lisbonne. Il était présidé par son Eminence le cardinal Joseph Sebastien Neto, patriarche de Lisbonne. Un grand nombre de catholiques étrangers ont assisté à ce congrès auquel assistaient aussi les évêques du pays, un nombreux clergé, le représentant du gouvernement, des députés et une foule d'autres personnages.

\*.\*

\*.\* **Christian endeavorers.**—Les christian endeavorers ont tenu leur quatorzième convention internationale à Boston le 10 juillet et les jours suivants. Samedi, le 13, les délégués du Canada se sont réunis dans une église et ils ont adopté une résolution dans laquelle ils protestent de leur *loyauté* à la Reine. Ils ont aussi adopté une autre résolution dans laquelle ils déclarent sympathiser avec les fanatiques du Manitoba dans la question des Écoles. Ils condamnent en même temps les gouvernements qui voudraient intervenir pour rendre justice aux catholiques. Ces braves gens ont une singulière manière de montrer leur loyauté à la Reine. Ils refusent de se soumettre au jugement de son conseil privé qui se prononce en faveur des écoles séparées et ordonne de réintégrer les catholiques dans tous les droits et privilèges dont ils ont été privés par une législation inique. Ils font parade d'une loyauté qui n'existe que lorsque leurs intérêts et leur fanatisme n'en souffrent aucune atteinte.

\*.\*

\*.\* **Médecine.**—L'assemblée annuelle du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec a eu lieu à Québec le 10 juillet. A cette assemblée les médecins ont élu le bureau des gouverneurs du collège pour le prochain triennat. Le bureau a ensuite élu les officiers suivants. Président, le Dr L. J. A. Simard; vice-présidents, le Dr Marciel et le Dr Austin; secrétaires, le Dr A. G. Belleau et le Dr A. T. Brosseau; trésorier, le Dr Adolphe Dagenais; régistrateur, le Dr J. M. Beausoleil.

\*.\*

\*.\* **Convention.**—Une grande réunion des missionnaires agricoles de la province de Québec a eu lieu à la Trappe d'Oka le 9 juillet et les trois jours suivants. Les séances ont été nombreuses et les assistants ont entendu plusieurs conférences très intéressantes.

Un bureau de direction a été formé. Voici les noms des membres de ce bureau :

Président, M. l'abbé Coté, du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Vice-président, M. le grand vicaire Leclerc, du diocèse de Chicoutimi.

Secrétaire, M. l'abbé Gérin, du diocèse de Trois-Rivières.

Directeurs, MM. les abbés Théophile Provost, du diocèse de Montréal, Marquis, du diocèse de Québec, Vézina, du diocèse de Rimouski, Reid, du diocèse de Valleyfield, Dauth, du diocèse de Nicolet, Charest, du diocèse de Sherbrooke, et Bélanger, du diocèse d'Ottawa.

\* \* \*

\* \* **Serbie.**—Ce n'est pas M. Simitch qui a été chargé de former une nouvelle administration en Serbie. C'est M. Novakovitch. Voici la composition du ministère : Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, M. Novakovitch ; ministre des Finances, M. Stefan Popovitch ; ministre de l'Intérieur, M. Marinovitch ; ministre de la Guerre, M. Framassovitch ; ministre des Travaux Publics, M. Petkovitch. Il est aussi chargé provisoirement du ministère du Commerce ; ministre de la Justice, M. Wincitch. Il était président de la Cour d'Appel ; ministre de l'Instruction Publique, M. Kovacevitch. Le nouveau ministère a inscrit en tête de son programme le règlement de la question financière.

\* \* \*

\* \* **Equateur.**—Pendant la dernière révolution de l'Equateur la canaille a attaqué un couvent à Calceta et elle a maltraité les religieuses ainsi que l'évêque Schumaker et plusieurs prêtres qui s'étaient réfugiés dans ce couvent. Ces forcenés se sont emparés de l'évêque et des prêtres qu'ils ont battus cruellement. On craint même qu'ils aient été assassinés. Les religieuses sont parvenues à s'échapper et elles se sont réfugiées aux Etats-Unis. Elles sont actuellement à Elizabeth, New-Jersey, dans un couvent de leur ordre.

Ce sont des sœurs de la Merci.

\* \* \*

\* \* **Parlement.**—La prorogation du Parlement d'Ottawa a eu lieu aujourd'hui à trois heures. La principale partie du discours du trône est consacrée à la question des écoles séparées du Manitoba. Voici le passage qui les concerne.

“ La réponse de la législature provinciale du Manitoba à “ l'arrêt en conseil (*remedial order*) lancé par mon gouvernement “ le 31 mars dernier, a été jugée être d'un caractère tel qu'elle a “ nécessité l'ajournement de toute nouvelle action jusqu'à la prochaine session. ”

—  
On sait qu'une crise ministérielle d'une extrême gravité a eu lieu il y a quelques jours. Nos trois ministres canadiens-français ont donné leur démission parce que la majorité du Cabinet voulait renvoyer à une autre session la législation *rémediatrice*. Deux des ministres, messieurs Caron, ministre des Postes, et M. Ouimet, ministre des Travaux Publics, ont repris leurs porte-

feuilles, mais M. le sénateur Angers, ministre de l'Agriculture, a été inflexible.

Pendant les deux dernières semaines de la session plusieurs motions de non-confiance dans le gouvernement ont été présentées, mais ce dernier a presque toujours conservé sa même majorité. Le 11 juillet une motion d'ajournement faite par le chef de l'opposition, M. Laurier, a été rejetée par un vote de 116 contre 82. Sept conservateurs canadiens-français ont voté avec l'opposition. Ce sont messieurs : Dupont, député de Bagot; Joncas, député de Gaspé; Lépine, député de Montréal-Est; Jeannotte, député de l'Assomption; Dugas, député de Montcalm; Belley, député de Chicoutimi et Saguenay; et Turcotte, député de Montmorency.

Le 15 juillet M. Laurier a encore présenté une motion de non-confiance. La voici telle qu'elle a été publiée dans la *Vérité* : " Cette chambre regrette que le gouvernement n'ait pas eu, au " sujet de la question des écoles du Manitoba, une politique au " forme aux meilleurs intérêts du pays et elle est d'avis que les dé- " clarations ministérielles relatives à cette question sont de nature " à créer une agitation dangereuse au sein du peuple canadien." Cette motion a eu le même sort que la précédente. Elle a été rejetée par un vote de 114 contre 70. Les conservateurs français qui ont encore voté avec l'opposition, sont messieurs Jeannotte, Lépine, Dugas, Dupont, Turcotte et Belley.

\*.\*

\*.\* **Affreux désastre.**—Mardi matin, le 9 juillet, vers trois heures, deux trains chargés de pèlerins, en route pour Sainte-Anne, se suivaient sur le chemin de fer du Grand Tronc. A l'endroit appelé Craig's Road, à dix-huit milles de Lévis, le premier train s'est arrêté, et le second est venu le frapper avec une telle violence que quatre voitures ont été démolies. Les morts sont au nombre de quatorze et il y a une trentaine de blessés dont plusieurs mourront. Parmi les morts sont MM. les abbés Dignan, curé de Windsor Mills, et Mercier, vicaire à Richmond. M. l'abbé Frs Desrosiers, curé de St-François-Xavier de Brompton, est très grièvement blessé. Le mécanicien et le chauffeur du second train sont parmi les morts. M. le coroner Belleau a commencé une enquête. (La Vérité.)

\*.\*

\*.\* **Nécrologie**—Sont décédés :

1° Le R. P. Lecron, préfet apostolique du Dahomey. Il était âgé de 55 ans. Il était membre de la congrégation des Missions africaines de Lyon.

2° M. l'abbé François Honoré Bélanger, prêtre éminent du diocèse de Québec. Il était curé de la paroisse de Saint-Roch de Québec et il avait été précédemment vicaire à la Basilique et chapelain de Notre-Dame des Victoires. M. Bélanger est né à

Montréal le 26 avril 1850, mais il a été élevé à Québec où il a fait ses études classiques et théologiques. Il a été ordonné prêtre le 28 mai 1876.

3° Le général américain Green Clay Smith. Il a servi dans la guerre de sécession. Il a été gouverneur du Montana, ministre baptiste et candidat à la présidence des Etats-Unis en 1876. Il était le candidat des *prohibitionnistes*.

4° Nicholas de Bunge, président du conseil des ministres de Russie. Il était âgé de 85 ans. Il a été professeur à l'Université de Kiev et ministre des Finances.

5° John Blyth, ancien député de Grey sud à la législature d'Ontario.

6° Heinrich Friedberg, ancien ministre de la Justice en Prusse. Il était âgé de 82 ans. M. Friedberg était un juriste renommé.

7° Le 29 juin Patrick Kennedy, échevin et député de la division numéro 6 de Montréal à l'Assemblée législative de Québec. Il était âgé de 63 ans et député depuis les dernières élections générales le 8 mars 1892. M. Kennedy est né à Tipperary, en Irlande.

8° Mgr Moran, évêque de Dunedin, Nouvelle-Zélande. Il était irlandais. Il était évêque de Dunedin, depuis 1869, et il avait été antérieurement évêque de Dardano. Il avait été sacré en 1856.

9° Son Eminence le cardinal Amilcar Malagola, archevêque de Fermo. Il est né à Modène le 24 décembre 1840 et il a été créé cardinal le 16 janvier 1893.

10° A Londres, le 5 juin, le Maharajah Abubakar, sultan de Johore, un état de la péninsule malaise. Il est né en 1835 et il était sultan depuis 1861.

11° M. Kennedy F. Burns, l'un des sénateurs pour le Nouveau-Brunswick. Il est né à Thomastown en Irlande, le 8 janvier 1842. Il a représenté le comté de Gloucester à la Chambre des Communes. Il était conservateur en politique.

12° Manuel Ruiz Zorilla, avocat et homme d'état espagnol. Il était âgé de 61 ans. Il est né à Osma, vieille Castille. Il a été longtemps l'un des principaux chefs du parti républicain, ce qui ne l'a pas empêché d'être premier ministre du roi Amédée de Savoie. En 1868 il fit partie du gouvernement provisoire espagnol. Zorilla était hostile à l'Eglise et, dit l'Univers, *il avait joué un assez vilain rôle d'agitateur*. Il a longtemps habité la France où il s'était réfugié pour échapper aux condamnations à mort prononcées contre lui pour conspiration.

13° Mgr Lagrange, évêque de Chartres. Il est né à Dun-le-roi, département du Cher, le 15 mars 1827 et il est mort le 23 juin 1895. Il a été ordonné prêtre en 1855 et nommé évêque de Chartres en 1890. (1) Sa devise était *Congregabo in horrea coeli*. "Je moissonnerai pour la grange céleste." Mgr Lagrange a été le disciple de Mgr Dupanloup dont il a écrit la vie. Il a aussi écrit plusieurs autres ouvrages et il a collaboré à plusieurs journaux dans lesquels il a soutenu d'ardentes polémiques. Il était chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal.—ALBY.

(1) Quelques journaux donnent la date du 30 novembre 1889.

# MA CURE D'EAU

Ou hygiène ou médication pour la guérison des maladies et la conservation de la santé, avec de nombreuses figures dans le texte, par Séb. Kneipp. Seule traduction française autorisée par l'auteur. Quarante-neuvième édition.

1 fort vol. in-12..... \$0.88.

Vous ne trouverez jamais une ressemblance absolument parfaite entre deux feuilles du même arbre, bien moins encore dans la vie de deux hommes. Aussi bien, si chacun pouvait écrire son histoire, il y aurait autant de portraits différents que d'êtres humains. Les voies de notre vie à chacun sont complexes; elles vont se coupant et se croisant dans tous les sens, comme les couloirs d'un inextricable labyrinthe. C'est cela en apparence; mais nullement en réalité. Le flambeau de la foi éclaire cet obscur pêle-mêle d'un rayon lumineux et nous fait voir que ces chemins si enchevêtrés ont tous une sage destination, et qu'ils courent tous vers un but prévu et arrêté dès le principe par la sagesse du Créateur.

Quand vers la fin de ma longue carrière, je regarde en arrière sur mes années déjà écoulées, je vois les sentiers si compliqués, qui traversent ma vie, serpenter parfois sur le bord de l'abîme, mais déboucher finalement, contre toute attente, sur la hauteur ensoleillée de la vocation sainte; et j'ai tout lieu de bénir l'action sage et miséricordieuse de la Providence, d'autant plus que ces mêmes voies, qui, de l'avis des hommes, devaient fatalement me conduire à la mort, m'ont fait découvrir, pour moi et pour beaucoup d'autres, une nouvelle source de vie.

J'avais vingt et un ans passés lorsque, muni de mon livret, je quittai la maison paternelle. Ce livret me désignait comme ouvrier tisserand; mais, depuis mon enfance, un tout autre nom était gravé au fond de mon cœur. C'est avec une douleur indicible dans l'âme et avec le désir de réaliser mon cher idéal, que j'avais attendu, de bien longues années, l'heure de ce départ: je voulais devenir prêtre. Je partis donc, non comme on le désirait, pour faire jouer la navette; mais errant d'un endroit à l'autre, je cherchais quelqu'un qui voudût bien m'aider à faire mes études. Le prélat Mathias Merklé, mort en 1881, alors vicaire à Grönenbach, s'occupa de moi, me donna des leçons pendant deux ans, et me prépara avec tant de zèle, que déjà après ces deux années je fus reçu au collège. Le travail me parut difficile et sans espoir de succès. Après cinq ans de dures privations et de grands efforts, j'étais brisé de corps et d'âme. Un jour mon père vint me chercher en ville, et les oreilles me tintent encore des paroles que l'hôtelier, chez qui nous étions descendus, lui adressa: "Mon cher tisserand, dit-il, pour le coup, c'est la dernière fois que vous cherchez votre collégien!" Un médecin militaire, très estimé

alors, passait pour un grand philanthrope et un généreux ami des malades pauvres. Dans l'avant-dernière année de collège, il me fit quatre-vingt-dix visites et plus de cent pendant la dernière année ; mais devant cette langueur toujours croissante tous les efforts de sa science et de son infatigable charité demeurèrent stériles. Moi-même depuis longtemps j'avais renoncé à tout espoir ; résigné et calme, j'attendais la fin.

Pour me distraire, je feuilletais volontiers les livres. Le hasard (j'emploie ce mot très usité, mais très vague et vide de sens, car il n'y a pas de hasard), le hasard donc me fit trouver une brochure sans apparence ; je l'ouvre : c'est un traité d'hydrothérapie (méthode de guérir par l'eau). Je parcours le livre dans tous les sens ; j'y vois des choses incroyables. Un trait de lumière me traverse l'esprit : Si tu y trouvais ton cas ? Je feuillette encore, et je trouve ; oui, c'est cela, c'est mon cas, c'est frappé au plus juste ! Quelle joie et quelle consolation ! De nouvelles espérances ravivèrent mon corps cassé et mon âme plus cassée encore.

Pour moi, ce petit livre fut d'abord le brin de paille auquel je me cramponnai, pour devenir bientôt la canne qui soutient le malade ; aujourd'hui c'est la planche de salut qu'une Providence pleine de miséricorde m'a envoyée à point, au moment de l'extrême détresse.

Cette brochure, qui traite de la vertu curative de l'eau fraîche, est sortie de la plume d'un médecin ; le traitement lui-même, dans la plupart de ses applications, ne laisse pas d'être rude et sévère. Je l'essayai pendant trois mois, puis six mois. Je n'en ressentis aucune sérieuse amélioration, mais non plus le moindre inconvénient. Ce fut encourageant. Vint l'hiver de 1849 ; je me trouvais de nouveau à Dillingen. Deux ou trois fois par semaine, je gagnais un endroit solitaire et me baignais quelques instants dans les eaux du Danube ; pressé pour y aller, je me pressais encore davantage au retour, pour rentrer au plus tôt dans une chambre chauffée. Ce traitement au froid, s'il ne me fit aucun tort, ne me fit guère de bien, je le croyais du moins. En 1850 j'entraî au Georgianum de Munich, et j'y fis la connaissance d'un étudiant pauvre, plus malade encore que moi ; le médecin de l'établissement lui refusait le certificat de bonne santé, nécessaire pour avoir un titre à la mense épiscopale, sans lequel on n'est pas ordonné prêtre ; car, disait le médecin ses jours étaient comptés. Dès lors, j'avais un cher collègue ; je l'initiai au secret de mon petit livre, et ce fut à qui de nous deux le mettrait le plus souvent en pratique. Bientôt mon ami obtint du médecin le certificat tant désiré ; il vit encore à l'heure qu'il est. Moi-même je me sentais de jour en jour plus fort, je devins prêtre et voilà trente-six ans et au delà que je passe dans cette sainte carrière. Mes amis, un peu flatteurs sans doute, me disent qu'à présent encore, où je compte soixante-huit ans, ils admirent la grande force de ma voix et la vigueur de mon corps. L'eau m'a toujours été une amie éprouvée ; on ne saurait donc m'en vouloir si moi, à mon tour, je lui garde une amitié fidèle.

Qui a passé par le malheur, sait apprécier le malheur d'autrui. Les malades ne sont pas tous également malheureux ; ceux qui ont des ressources et les moyens de se procurer la santé, se résignent aisément à souffrir quelques jours. Dans les premières années j'ai renvoyé moi-même et fait renvoyer des centaines et des milliers de pareils malades. Bien autrement à plaindre est le malade pauvre et délaissé, condamné par les médecins et ne donnant plus aucune prise aux remèdes et aux médicaments. Un grand nombre de ces malades sont mes amis ; car je n'ai jamais osé renvoyer ces pauvres délaissés. Je serais cruel, sans conscience, un ingrat, si je leur fermais la porte, si je leur refusais les secours qui m'ont guéri et sauvé moi-même.

Le grand nombre des patients et l'extrême variété de leurs maux me stimulèrent à enrichir mon expérience et à perfectionner ma méthode de guérir par l'eau.

Mon premier professeur fut le petit livre déjà cité, et je lui sais grand gré de ses premiers conseils. Mais ses procédés ne tardèrent pas à me paraître trop sévères, trop rudes pour la nature humaine. C'est une cure de cheval, disait-on avec humeur ; et aujourd'hui encore bien des gens, se moquant de ce qu'ils ignorent pleinement ou à peu près, se donnent le relief de crier à la duperie, au charlatanisme, dès qu'on leur parle de l'eau. Je veux bien l'avouer, dans son imperfection primitive la méthode de l'eau avait des pratiques, des applications plus propres aux muscles et aux os puissants d'un cheval qu'aux nerfs délicats, à la chair tendre, qui habillent le squelette humain.

Voici un trait de la vie du P. de Ravignan, prédicateur célèbre, qui prêchait avec un zèle apostolique à Paris, à Londres et en beaucoup d'autres grandes villes. Son mal, une affection de gorge, empirait tous les jours à force de travail et devint bientôt un mal chronique ; le larynx n'était plus qu'une plaie, la voix éteinte, l'organe épuisé. Deux années entières (1846-1848) se passèrent dans l'inaction et la souffrance. Le séjour répété aux eaux, la diversité des stations balnéaires, un changement d'air dans le Midi, tout fut inutile. Au mois de juin 1848 le Père vint se faire traiter par le docteur K. R... à sa maison de campagne située dans la vallée de B... Un matin, après la messe, à l'heure de réunion des hôtes de la maison, le docteur vint leur annoncer d'un air inquiet que le P. de Ravignan était plus souffrant et ne viendrait pas au déjeuner. Sur ce il disparut, ... se rendit auprès du malade : "Levez-vous et suivez moi," lui dit-il. — "Mais, où allez-vous me conduire ?" — "Je vais vous jeter à l'eau !" — "A l'eau ! avec cette fièvre, avec cette toux !" reprit le Père. "Eh bien ! soit ! je suis à vous et je vous dois obéissance." — Il s'agissait d'une douche à forte percussion, moyen violent, mais efficace, dit le biographe. Le succès fut évident ; dès le dîner le médecin vint ramener en triomphe son patient, qui, muet au matin, racontait au soir l'histoire de sa guérison.....

Moi aussi j'appelle cela une espèce de cure de cheval, et, malgré le succès, je n'en voudrais ni pour moi ni pour d'autres.

A cette occasion je dois dire que je suis bien loin d'approuver tous les procédés usités dans nos établissements hydrothérapiques; très souvent je suis absolument contre. On va trop loin, et, pardonnez-moi l'expression, on est trop exclusif, trop systématique. On met tout aux mêmes taux et, à mon avis, on ne tient pas assez compte de la diversité des malades, du degré de leur faiblesse, de la profondeur du mal, de l'étendue et du progrès de ses ravages, etc... C'est précisément la variété des procédés, et l'art d'approprier le même traitement à chaque individu en particulier, qui fait le maître. Il me vint de divers établissements de santé des malades qui se répandaient en plaintes amères: "Je n'y tiens plus, on m'a littéralement abîmé!" Cela ne devrait pas être. Un jour un homme bien portant vint me dire qu'il avait gâté sa santé à force de lotions matinales. "Comment avez-vous fait?" lui demandai-je. — "Durant un quart d'heure j'ai tenu la tête sous le jet glacial d'une fontaine." Est-ce bien étonnant si on peut se gâter complètement de cet façon? Nous rions d'une pareille folie; mais combien de gens, chez qui on devrait supposer une application plus raisonnable de l'eau, ont agi tout aussi follement et même plus follement encore, inspirant ainsi à leurs patients une invincible horreur de l'eau. Je pourrais citer des exemples frappants à l'appui.

Mettez-vous en garde contre tout emploi de l'eau qui serait trop fort et trop fréquent; cet élément, d'ailleurs si salutaire, deviendrait nuisible, la confiance du patient ferait place à la crainte et à la frayeur.

Durant trente ans j'ai cherché et tout expérimenté sur moi-même. Trois fois, je l'avoue franchement, je me vis obligé de changer de méthode, de détendre l'arc, d'être beaucoup moins sévère, de me modérer encore. Aujourd'hui et depuis quinze ans j'ai un principe bien arrêté, appuyé sur de nombreuses guérisons: *On opère le plus efficacement et le plus sûrement avec l'eau, quand on en fait l'emploi le plus simple, le plus facile et le plus inoffensif.*

Les formes sous lesquelles j'utilise l'eau comme moyen de guérison sont exposées dans la première partie de ce livre, partie qui traite des divers usages de l'eau, et dans la troisième partie qui traite des maladies en détail.

Dans la seconde partie (dont on veuille bien lire l'introduction) j'ai composé, surtout pour les gens de la campagne, une petite pharmacie, dont les éléments, comme le traitement par l'eau, doivent exercer dans l'organisme la triple fonction de résolvant, de dépuratif (en éliminant) et de réconfortant.

Chaque fois qu'un étranger vient me consulter, je commence par le questionner, pour n'agir ni trop vite ni à mon préjudice.

Ce livre enfin doit une réponse succincte aux questions suivantes.

### I. Qu'est-ce que la maladie et quelle est la source commune de toutes les maladies?

Le corps humain est un organisme des plus admirables qui

soient sortis de la main du Créateur. Chaque petit membre s'ajuste au grand membre, chaque partie est exactement calculée et rentre dans le tout harmonieux, dans une admirable unité. L'enchaînement et le travail des organes internes est plus merveilleux encore. Le médecin ou le naturaliste le plus incrédule, même n'eût-il pas encore découvert une âme sous la lancette ou sous le scalpel, ne saurait se défendre de la plus profonde et de la plus légitime admiration devant l'inimitable structure du corps humain. Tout l'intérieur et tout l'extérieur de l'homme redisent ce cantique : " Que tout mon être et tout ce qui est en moi chante les louanges du Seigneur ! " — Cette harmonie, cet ordre parfait qu'on appelle *la santé*, est sujet à toutes sortes de troubles et de dérangements, qu'on appelle *maladies*. Maladies internes, maladies externes, voilà le pain quotidien que la plupart des hommes sont obligés de goûter de gré ou de force.

*Toutes ces maladies, quel que soit leur nom, ont leur principe, leur origine, leur racine, leur germe dans le sang, ou plutôt dans le désordre de la circulation du sang, ou encore dans l'altération du sang par suite de la présence d'éléments étrangers et nuisibles.* Semblables à des canaux d'irrigation bien établis, les artères portent leur sève rouge et vivifiante à travers tout le corps, nourrissant, fécondant chaque partie, chaque organe en proportion de ses besoins. Dans le juste milieu réside l'ordre ; la marche irrégulière trop lente ou trop rapide, dans le cours du sang et la présence d'éléments étrangers, voilà ce qui trouble la paix et la concorde, engendre la discorde, et substitue à la santé — la maladie.

## 2. De quelle manière s'affectue la guérison ?

Le bon chasseur reconnaît la bête à ses traces dans la neige ; il suit la piste, s'il veut chasser le cerf, le chamois ou le renard. Un médecin habile trouve bien vite le siège du mal, son origine, son étendue. Les symptômes lui indiquent la maladie, laquelle, à son tour, détermine les remèdes. C'est bien simple, dira-t-on ! Oui et non. Voici quelqu'un qui a les oreilles gelées ; je sais de suite que c'est le fait du froid ; en voilà un autre assis près d'une meule en mouvement ; si tout à coup quelques doigts écrasés lui arrachent des cris de douleur, je n'irai pas lui demander où il a mal au juste. La chose n'est plus aussi simple lorsqu'il est question même d'un vulgaire mal de tête, mais surtout de maux d'estomac, de nerfs, de cœur et autres, dont les causes peuvent être multiples et qui proviennent souvent des maladies des organes voisins. Un brin de paille arrêterait la pendule de la plus grande horloge. La moindre bagatelle peut jeter l'âme dans la plus poignante inquiétude. Trouver la bagatelle de suite, l'art est à ce prix. Cette recherche est quelquefois très compliquée et donne lieu à toutes sortes d'erreurs. On en trouvera des exemples dans la troisième partie de ce livre.

Un coup de pied, un coup de hache sur le tronc d'un chêne encore jeune, fait trembler le tronc, toutes les branches, et toutes

les feuilles. Quelle erreur, si je me disais : La feuille tremble, donc elle a dû être touchée par quelque objet ! Non, c'est le tronc qui a tremblé et fait trembler ainsi chaque branche et chaque feuille, qui font partie du tronc. Les nerfs sont comme les branches du corps humain. " Il souffre des nerfs, ses nerfs sont atteints. " Qu'est-ce que cela signifie ? Non, l'organisme tout entier a reçu un coup, a été affaibli ; c'est pourquoi les nerfs se mettent à trembler.

Coupez délicatement dans une toile d'araignée un fil allant du centre à la circonférence, toute la toile se ratatine, et, à la place de ces merveilleux rectangles et triangles tracés comme au compas, vous n'avez plus que des figures informes. Quelle folie, si je raisonnais ainsi : Voilà une toile bien entortillée ; l'araignée a dû s'oublier et commettre des fautes considérables au tissage de ce filet ! Tendez de nouveau le petit fil et tout sera dans un ordre admirable, comme auparavant. Chercher et retrouver cet unique petit fil, c'est l'art. Mais s'empêtrer dans le tissu, c'est le détruire entièrement. La morale de cet exemple est abandonnée à chacun ; moi je conclus en répondant directement à notre question : *Quelle simplicité, quelle facilité, et même quelle sécurité contre toute erreur dans l'œuvre de la guérison, pour qui sait chercher la source de toute maladie dans quelque perturbation du sang. L'œuvre de la guérison ne peut avoir que ce double but : ou bien rendre à la circulation du sang son mouvement normal et régulier, ou bien dégager le sang de tous les mauvais éléments qui l'altèrent et le corrompent.* En dehors de cela, et sauf le soin de rendre à l'organisme sa vigueur, il n'y a rien à faire.

### 3. Comment l'eau produit-elle la guérison ?

L'eau enlève rapidement la tache d'encre de la main ; elle lave la blessure sanglante. Quand en été, après une journée d'un fatigant travail, vous vous lavez avec de l'eau fraîche la figure couverte de sueur et de poussière, vous vous sentez revivre ; cette lotion vous rafraîchit, vous reconforte, vous soulage. Une mère voit la tête de son enfant couverte de crasse et de croûtes durcies ; elle la nettoiera avec de l'eau chaude ou même avec de la lessive.

*Résoudre, éliminer, reconforter, voilà trois propriétés de l'eau qui nous suffisent, et nous posons ce principe :*

*L'eau, spécialement notre méthode, guérit toutes les maladies généralement guérissables ; car toutes ses applications tendent à extirper les racines de la maladie, et sont à même :*

- 1° de résoudre les principes morbifiques du sang ;
- 2° d'éliminer ce qui a été résous ;
- 3° de rendre une circulation régulière au sang ainsi purifié ;
- 4° de fortifier enfin et de raviver l'organisme affaibli.

4. D'où vient cette délicatesse de la génération actuelle, et cette étonnante prédisposition à toutes les maladies possibles, dont quelques-unes jadis n'étaient pas même connues de nom ?

Bien des gens me dispenseraient de soulever cette question. Cependant j'y attache une grande importance, et je n'hésite pas à dire que ces fâcheux inconvénients proviennent *du défaut d'endurcissement corporel*. La mollesse de nos contemporains va très loin. La délicatesse, la débilité, le sang appauvri, les nerfs affectés, les maladies de cœur et d'estomac, sont presque la règle, tandis que la vigueur et la santé sont devenues l'exception. On est très sensible à tout changement de temps; on ne passe pas d'une saison à l'autre sans rhume de cerveau, sans catarrhe; même le froid de la rue et la chaleur de la chambre ne se succèdent pas impunément, etc... C'était encore tout autre chose il y a cinquante ou soixante ans; où allons-nous donc, si, suivant les plaintes de tous les hommes réfléchis, la vigueur et la longévité baissent avec une rapidité effrayante, si la langueur commence déjà là où la force vitale est encore à se développer. Il est grandement temps d'aviser.

Afin de remédier tant soit peu à un pareil état de choses, nous ajouterons à nos applications hydrothérapiques *quelques moyens, peu nombreux, mais sans danger, propres à endurcir la peau, tout le corps et certaines parties du corps en particulier*. Ces moyens ont été adoptés par un grand nombre de personnes de toutes conditions; on en riait d'abord, mais on a fini par se rendre à l'évidence du succès. *Vivant sequentes!*

Il y aurait des chapitres tout aussi importants à écrire sur la nourriture, le vêtement et l'aération. Nous en parlerons une autre fois. Je le sais bien, mes opinions personnelles seront vivement attaquées. Je les maintiens quand même, car elles sont le fruit d'une très longue expérience. Ce ne sont pas des champignons qui ont poussé dans le cerveau pendant la nuit, mais des fruits de choix, durs et acerbés au goût du préjugé, mais savoureux au goût du bon sens.

Ma grande règle dans *l'alimentation* est la suivante, je ne veux que l'indiquer: une nourriture commune, sèche, simple, fortifiante, peu épicée, et sans recherche; la boisson non frelatée, que le bon Dieu fait jaillir de toutes les sources; voilà ce qui, pris avec mesure, vaut le mieux pour le corps humain. (Je ne suis pas un puritain, et j'accorde volontiers un verre de bière ou de vin, mais je suis loin de leur donner l'importance qu'on se plaît à y attacher généralement, au point de vue médical; par exemple, après une maladie, ces boissons peuvent jouer un rôle parfois; mais, dans l'état de bonne santé, je donne une haute préférence aux fruits.)

"Les habits les meilleurs sont ceux que nous tissons, que nous faisons nous-mêmes." Ce principe de nos ancêtres est aussi le mien. Je vois surtout un grand inconvénient dans cette inégale distribution des vêtements sur le corps humain, particulièrement en hiver. Sur la tête un bonnet de fourrure, le cou serré d'une forte cravate et en outre enveloppé dans un long cache-nez de laine; les épaules couvertes trois ou quatre fois; le pardessus ou même le col de fourrure quand on sort; seuls les pieds, ces

pauvres délaissés, ont toujours, en hiver comme en été, les chaussettes ou les bas, les souliers ou les bottes. Quel est le résultat de cette partialité insensée ? Cette épaisse enveloppe qui recouvre le haut du corps est comme une pompe, faisant monter l'eau, le sang et la chaleur, tandis que les parties inférieures restent pauvres de chaleur et de sang ; c'est ce qui explique bien des maux de tête, les congestions, la dilatation des veines de la tête, et mille autres maux. En outre, je suis contre les habits de laine en contact immédiat avec le corps ; j'aime bien mieux la toile sèche et solide de lin ou de chanvre, comme second épiderme ; elle n'amollit pas la peau, mais lui procure de bonnes frictions. Le tissu épais, velu et graisseux de la laine, en contact avec la peau nue, absorbe les humeurs, la chaleur, et à ce titre il est pour beaucoup dans la terrible anémie de notre pauvre et misérable génération. Le nouveau système de laine n'arrêtera pas le mal. Ceux qui sont jeunes le verront et survivront au système.

Je viens à *l'aération*. Le poisson qui vit dans l'eau de source, surtout la truite des hautes vallées, a notre préférence ; le poisson de rivière a moins notre estime ; le poisson des marais au goût répugnant est facilement abandonné. Il y a aussi l'atmosphère des marais. L'aspirer, c'est infecter le poumon. L'air aspiré pour la troisième fois est un poison, suivant un médecin distingué. Si on le comprenait bien, et surtout si l'on s'appliquait à mettre dans la chambre d'habitation et en particulier dans les chambres à coucher un air aussi pur, aussi frais et aussi oxygéné que possible, on s'épargnerait bien des maladies. L'air est corrompu principalement par la respiration. Nous savons très bien qu'un ou deux grains d'encens jetés sur le feu suffisent pour embaumer toute une chambre ; nous savons aussi qu'il ne faut que quinze à vingt bouffées d'un cigare ou d'une pipe pour remplir un grand espace de l'odeur du tabac. Une bagatelle, un rien suffit parfois pour corrompre l'air pur d'une manière ou de l'autre, agréable ou désagréable. Est-ce que la respiration ne ressemble pas à une pareille fumée ?

Combien de fois aspirons et respirons-nous l'air en une minute, en une heure, le jour, la nuit ! — Combien l'air pur doit il s'altérer, quoique nous ne le voyions pas ! Et si je n'aère pas c'est-à-dire, si je ne renouvelle pas cette atmosphère chargée d'acide carbonique (gaz nuisible), quels miasmes malfaisants vont pénétrer dans mes poumons ! Les suites ne peuvent être que funestes.

Comme la respiration et l'évaporation, une trop grande chaleur, surtout dans les chambres, exerce une action préjudiciable sur l'air pur et sain, le corrompt, et le rend nuisible à la vie, en lui enlevant son élément vital, l'oxygène. De 12 à 14 degrés Réaumur suffisent, 15 degrés ne doivent jamais être dépassés.

Il faut donc avoir soin de bien aérer tous les appartements habités le jour ou la nuit ; il faut le faire tous les jours, sans y manquer jamais, dans une mesure qui ne moleste personne, et profite à la santé de tous. Avant tout il est nécessaire d'aérer les lits.

J'ai dit maintenant tout ce qui m'a semblé devoir être dit dans cette introduction. C'est assez pour donner une idée de l'étranger qui vient frapper à votre porte. A vous de l'introduire en ami, ou de le renvoyer sans l'avoir entendu. Mais quel que soit l'accueil qu'on me fera, je resterai content.

## LA QUESTION RELIGIEUSE EN ORIENT

Et l'Union des Eglises, par un Missionnaire.

In-12..... \$0.25

(suite)

L'évidence des faits, avons-nous dit, aurait dû, à elle seule, mettre fin aux préjugés relatifs à la discipline de l'Eglise orientale, et montrer à tous, Orientaux comme Occidentaux, le véritable sentiment de l'Eglise à ce sujet.

Jusqu'à l'époque néfaste du schisme, l'Eglise orientale avait sa discipline à elle, et jamais il n'y avait eu là un sujet de division. Aux conciles de Lyon et de Florence, l'union est proclamée après entente, mais avec cette condition expresse : que l'Eglise orientale conservera sa discipline.

Cette union malheureusement rompue est, plus tard, rétablie pour certaines fractions de l'Eglise orientale qui constituent aujourd'hui les Eglises unies d'Orient. Or, en les recevant à l'union, leur a-t-on demandé jamais de renoncer à leur antique législation canonique et aux usages disciplinaires de leurs pères ? Non, on leur a laissé toutes leurs lois, tous leurs usages compatibles avec la pureté de la doctrine et de la morale, et avec la dignité de l'Eglise.

L'Eglise romaine a envoyé ses légats aux synodes de Zamosc du Mont-Liban destinés, comme on l'a dit plus haut, à codifier les coutumes des Ruthènes unis, des Maronites et des Syriens unis. L'occasion n'était-elle pas toute trouvée, si Rome avait voulu, comme on l'a cru faussement, abolir la discipline orientale, de faire prévaloir ce sentiment et d'imposer sa volonté ? Or, les légats apostoliques dans ces synodes n'ont rien fait dans ce sens. Les synodes en question ont eu toute liberté de conserver leurs coutumes, et, qui plus est, de les rendre désormais plus stables et plus sacrées par la sanction que leur donnait la présence de l'envoyé du Siège apostolique, et la confirmation que ces synodes devaient recevoir ensuite.

Si, comme il n'est que trop réel, des abus s'étaient introduits dans la discipline, les Souverains Pontifes se sont appliqués à les faire disparaître, mais sans porter aucune atteinte à la discipline elle-même dans ce qu'elle avait de vraiment légitime.

C'est que, comme le déclare si solennellement Benoît XIV, au paragraphe 18 de sa bulle *Allatae sunt*, déjà citée précédemment : " En procurant le retour à la religion catholique des Grecs et des autres schismatiques orientaux, les Souverains Pontifes ont mis en cela seul toute leur sollicitude : arracher entièrement de leurs âmes les erreurs d'Arins, de Macédonius, de Nestorius, d'Eutychès, de Dioscore, des Monothélites et autres, dans lesquelles ils étaient malheureusement tombés, mais en conservant intacts leurs rites et leur discipline, telle qu'ils l'avaient et la pratiquaient avant le schisme, basée qu'elle est sur leurs vénérables et antiques liturgies et rites, sans que jamais ces mêmes Pontifes romains leur aient demandé d'abandonner leur rite pour passer au rite latin. "

Les faits, et des faits aussi clairs et indiscutables que possible, démontrent donc que jamais il n'a été exigé des Orientaux l'abandon de leurs lois disciplinaires, comme condition préalable à leur union avec l'Eglise romaine.

Les craintes manifestées à cet égard, aussi bien que les *desiderata* de certains Occidentaux, sont donc en opposition formelle avec la conduite toujours suivie par le Saint-Siège, et ne peuvent, par suite, raisonnablement se produire.

Mais il y a plus encore : non seulement les Souverains Pontifes n'ont pas demandé, comme condition du retour à l'unité, l'abandon de la discipline orientale, ils s'en sont de plus constitués eux-mêmes les défenseurs.

Voici, en effet, ce que dit Benoît XIV dans sa bulle *Demandatam*, § 3 : " Nous avons décrété, en ce qui concerne les rites et les usages des Grecs, comme un point qu'il fallait établir avant tout, qu'il n'a été permis et qu'il n'est à personne, sous quelque titre ou couleur que ce soit, de quelque autorité ou dignité qu'il soit revêtu, fût-ce même de la dignité patriarcale ou épiscopale, de rien innover ou d'introduire quoi que ce soit qui diminue leur entière et exacte observance. "

Et un peu plus loin il condamne en ces termes certaines innovations qui avaient été introduites par un évêque d'ailleurs très zélé : " Nous révoquons les changements que cet évêque a opérés, de son autorité propre, et sans avoir consulté le Saint-Siège, relativement à quelques coutumes de l'Eglise grecque, déclarant qu'ils ont été et qu'ils sont nuls : et nous ordonnons que tous et chacun des rites et des usages de l'Eglise grecque qu'elle a reçus des Pères, soient, à l'avenir, absolument gardés. "

Au paragraphe 6 de la même bulle, le grand Pape condamne également une innovation relative aux jeûnes et aux abstinences, et ordonne que tout soit remis en son premier état, parce que " il juge que cela tournerait au grand détriment de l'antique discipline des Eglises grecques. "

Ce que Benoît XIV a si clairement déclaré et décrété dans la bulle *Demandatam*, il l'a également décrété dans une multitude d'autres bulles ou brefs relatifs à l'Orient, et qu'on peut voir *in extenso* dans son Bullaire, si répandu, et cependant si peu consulté

lorsqu'il s'agit des questions relatives à l'Eglise orientale. On ne devrait pas oublier pourtant que les décisions de Benoît XIV sont toujours en vigueur, et constituent les vrais principes d'après lesquels l'Eglise romaine tranche, encore aujourd'hui, les questions relatives aux rites et à la discipline des Orientaux.

Pour mieux faire comprendre, si c'était possible, leur volonté de sauvegarder de toute atteinte la discipline orientale, les Souverains Pontifes ont établi comme un principe de droit que : " Les sujets des quatre Patriarches de l'Orient ne sont liés par les nouvelles constitutions pontificales que dans trois cas : 1° en matière de foi ; 2° si le Souverain Pontife fait mention expresse d'eux dans ses constitutions ; 3° si ses constitutions portent sur des choses qui, implicitement, doivent leur convenir, comme serait le cas d'appel à un concile futur. " (Décret du 4 juillet 1681, inséré par Benoît XIV dans sa bulle *Allatæ sunt*, § 44.)

D'où il résulte évidemment que, hors de ces cas, les Orientaux sont régis et doivent être régis par leurs propres lois disciplinaires, d'après la volonté formelle des Souverain Pontifes.

Aux faits et actes déjà indiqués, nous ajouterons seulement la mention d'une institution nouvelle créée par Pie IX en 1862, et qui, mieux que tout le reste, prouve combien sont dans l'erreur ceux qui accusent le Saint-Siège de vouloir détruire les Eglises orientales dans ce qu'elles ont de particulier, et ceux qui sont assez imprudents pour favoriser par leurs dires une erreur si funeste.

Par le bref *Romani pontifices* du 6 janvier 1862, Pie IX instituait à Rome une Congrégation spéciale avec le titre caractéristique : *pour les affaires des rites orientaux*, à laquelle il confiait la charge " de recueillir les lois canoniques de l'Eglise orientale, et d'examiner, quand il y aurait lieu, les livres des Orientaux, soit les traductions des saintes Ecritures, soit les catéchismes, soit ceux qui traitent de la discipline. "

Et pour permettre à cette Congrégation nouvelle de répondre pleinement au but de son institution, Pie IX a voulu, comme le dit encore le même bref, lui procurer le secours d'hommes parfaitement au courant des choses de l'Orient, qu'il a pris soin de faire venir à Rome, afin que " par leurs travaux et leur science, ils aident cette Congrégation, surtout dans les choses qui concernent les rites et la discipline des Eglises orientales, et la revision des livres des Orientaux ".

La question de la discipline orientale ne pouvait pas être tranchée d'une façon plus catégorique. Les Souverains Pontifes n'ont institué les Congrégations romaines que pour les aider dans les affaires les plus importantes du gouvernement de l'Eglise ; Pie IX a donc considéré le maintien des rites et de la discipline orientale, le soin de veiller à leur pureté et à leur intégrité, comme une des choses importantes entres toutes.

(à suivre)

# PARTIE LEGALE

Rédacteur : A. L. B. Y

## CHARLATANS

QUESTION.—La loi punit-elle les charlatans ou autres personnes qui pratiquent la médecine dans la province de Québec sans en avoir le droit ?

*Un malade.*

RÉPONSE.—Les personnes qui pratiquent la médecine *illégalement* sont passibles d'une amende de cinquante piastres, ou, à défaut de paiement dans le délai fixé par le tribunal, à un emprisonnement de soixante jours dans la prison commune du district. Voyez les Statuts Refondus de la Province de Québec, article 3998.

## ACTES NOTARIES

QUESTION.—Je signe souvent des actes notariés datés du dimanche. On me dit qu'un récent jugement vient de déclarer ces actes nuls. Est-ce le cas ? Les actes notariés faits le dimanche sont-ils nuls ou valides ?

*Un marchand.*

RÉPONSE.—Les actes notariés faits le dimanche sont aussi valides que les mêmes actes faits les jours de semaine si ce sont des actes de juridiction volontaire. Ils sont nuls, au contraire, s'ils sont des actes de juridiction contentieuse.

Les actes de juridiction volontaire sont les ventes, les échanges, les baux, les obligations, les transports, les contrats de mariage etc.

Les actes de juridiction contentieuse sont les compromis, les transactions etc.

Voici la disposition du code du Notariat concernant les actes faits le dimanche. C'est l'article 34 de ce code devenu l'article 3638 des Statuts Refondus de la Province de Québec.

**3638.** *Les notaires peuvent, s'ils y consentent, instrumenter, faire et dater valablement les actes de juridiction volontaire, les dimanches, fêtes d'obligation et fêtes légales ; ils ne le peuvent quand aux actes de juridiction contentieuse.*

Je n'ai pas vu le jugement auquel vous faites allusion mais j'ai lu quelques observations très-obscurées publiées dans les journaux. Je crois que l'acte déclaré nul a été déclaré tel parce qu'il a été antidaté. Il a été signé le dimanche mais il a été daté du samedi.

## MARIAGE CIVIL

QUESTION.—L'Eglise catholique admet-elle le mariage purement civil ?

*Etudiant.*

RÉPONSE.—Non. Elle ne l'admet pas. Au contraire elle le regarde comme un véritable concubinage.

L'Etat n'a pas le droit de législater sur le lien du mariage et de subordonner sa validité à l'observation de certaines formalités. Le mariage est un sacrement et l'Etat n'a aucune juridiction en matière de sacrements.

L'Eglise seule a le droit de régler la validité du mariage et de créer des empêchements. L'Etat n'a que le droit de législater sur les effets civils du mariage. Cette doctrine a été proclamée de nouveau par le pape Léon XIII dans le Consistoire du 18 mars 1895. Voici un extrait de l'allocution adressée aux cardinaux dans cette circonstance.

## ALLOCATION

Vénérables Frères,

Dans les lettres que Nous avons adressées, à plusieurs reprises, à Nos Vénérables Frères, les évêques de Hongrie, alors que Nous envisagions ce que les circonstances présentes réservaient chez eux aux intérêts catholiques, Nous avons clairement exprimé Notre appréhension de maux à venir. Ce que Nous craignons a commencé de se réaliser plus tôt encore qu'on ne le pensait.

Vous devinez aisément sur quels points porte Notre discours ; c'est sur ce qu'on a voulu récemment décréter, en Hongrie, au sujet du mariage. La loi a sanctionné le mariage qu'on appelle *civil*, permis le divorce et ordonné que le mariage, quoique autorisé selon le rite catholique, devra être précédé des formalités civiles.

Assurément les Evêques ont tout tenté en redoublant d'efforts, selon leur devoir, pour épargner un si grand mal à l'Eglise et à leur nation ; le clergé a travaillé dans le même but que l'épiscopat et ils y ont de même consacré leurs soins tous ceux qui dans les deux Chambres du Parlement, veulent sauvegarder la foi de leurs ancêtres. Mais, l'effort entrepris par tous pour une aussi juste et aussi sainte cause a été vain. Ceux-là l'ont emporté qui, depuis longtemps, travaillent à corrompre les mœurs publiques et à pousser la Hongrie dans les périls des innovations. Or, ce qui importait, c'était de respecter la religion à laquelle la Hongrie doit par dessus tout l'affermissement de son pouvoir et la gloire de son nom ; cette religion pour laquelle elle a si souvent combattu, avec une valeur mémorable, contre les assauts impétueux de l'ennemi ; et qui, inviolablement conservée au milieu même des plus graves épreuves, est encore aujourd'hui conservée par la plupart des habitants, avec zèle et constance, comme le bien le plus précieux.

Ce n'est nullement Notre intention et il n'est d'ailleurs pas nécessaire de parler ici longuement pour montrer la nature des lois que nous venons de signaler et que les Pontifes romains nos prédécesseurs ont déjà flétries à diverses époques, comme la vérité l'exigeait ; d'autant plus que Nous-même avons traité ailleurs en détail cette question du mariage chrétien, selon la constante et immuable doctrine de l'Eglise.

Néanmoins, nous ne pouvons sans manquer à Notre devoir passer ce point complètement sous silence. Que ceux-là surtout qui en ont l'obligation considèrent combien il est funeste et contraire à la justice de prescrire à un peuple catholique une forme de mariage qui a été cent fois condamnée par l'Eglise. Il est juste sans doute que ceux qui gouvernent les affaires publiques connaissent et règlent les effets civils du mariage ; mais quant à statuer sur le lien même du mariage, cela appartient en propre à l'Eglise ; attendu que le Christ Notre-Seigneur lui a conféré ce pouvoir, lorsqu'il a élevé le mariage, du devoir et du contrat naturels, à la dignité de sacrement. Aussi est-il à peine besoin de rappeler le dogme chrétien sur l'unité et la perpétuité du mariage ; sans elles manque le principal fondement sur lequel doivent reposer la famille et la société chrétiennes, selon l'ordre du Christ qui a restauré et perfectionné l'une et l'autre. Or, à cette volonté divine, il n'est permis à aucun homme de s'opposer impunément.

---



---

**SOUS PRESSE**

POUR PARAITRE VERS LE 10 AOUT

**POUR LA PATRIE**

ROMAN DU XX<sup>E</sup> SIECLE

**Par J. P. TARDIVEL**

*Directeur de la Vérité*

1 fort vol. in-12..... \$0.75

# VIVEZ AINSI

On avis et conseils pratiques pour vivre en bonne santé et guérir les maladies.  
Par Séb. Kneipp. Seule traduction française autorisée et reconnue authentique par l'auteur. Vingt-troisième édition.

1 fort vol. in 12..... \$0.88

En jetant un regard sur le train de vie des hommes, je vois combien la plupart d'entre eux sont obligés de travailler, pour gagner véritablement leur pain à la sueur de leur front, chacun dans la position que Dieu lui a assignée. La venue de l'homme en ce monde, ses pérégrinations ici-bas et sa sortie de cette vie m'apprennent aussi qu'il porte son âme immortelle dans un vase admirablement construit, mais en même temps très fragile. Des maux de toute espèce, maux spirituels et maux corporels, viennent entraver l'accomplissement des devoirs de son état et de sa position, et un joug pesant repose sur les épaules des enfants d'Adam, depuis le jour où ils quittent le sein de leur mère jusqu'à l'heure où ils retournent à la terre, qui est leur mère commune.

Il n'en a pas toujours été ainsi : c'est ce que la simple raison nous apprend, vu que l'homme est, par son esprit immortel et son libre arbitre, l'image de son Créateur tout-puissant, souverainement bon et infiniment sage. Par la foi nous savons que la création tout entière gémit sous la malédiction de la faute originelle et de son châtement, et que Dieu, qui est la justice même, demande à l'homme de se soumettre à son pénible sort et d'être prêt à mourir quand et où Il l'appellera.

Mais ce même Dieu, qui a dit :  *invoquez-moi dans le besoin, et je vous sauverai*, se laisse aussi toucher par notre humble prière, et consent à prolonger les jours de notre pèlerinage ici-bas et à retirer son bras déjà levé pour nous châtier à l'aide du fléau des infirmités et des tribulations.

Néanmoins, il ne faut pas se contenter de demander au Seigneur la santé et une longue vie ; l'homme doit aussi user de son intelligence, pour découvrir et pour utiliser les trésors que le Père Éternel a déposés dans la nature, comme autant de remèdes pour les nombreux maux qui remplissent notre vie terrestre. C'est ici que s'applique le proverbe :  *Aide-toi, et le Ciel t'aidera*.

Il y a eu, de tout temps, des hommes qui se sont imposé la mission de rechercher les moyens et les procédés de guérir les maladies. Que de livres qui nous font connaître la force médicatrice des plantes, l'effet salutaire des corps du règne minéral ! D'autres nous enseignent, à leur tour, comment on peut éloigner tel mal ou tel autre par l'opération, l'amputation, la cautérisation, etc.....

J'ai été frappé, dès mon enfance, de voir comment certaines petites herbes étaient recherchées par les vieilles gens et employées pour différentes infirmités corporelles. Ces personnes-là ont agi avec plus de réflexion, ont regardé l'univers d'un œil plus perspicace qu'on ne le fait de nos jours, et, après avoir recouvré la santé, elles élevaient un regard de reconnaissance vers le Ciel, d'où vient toute guérison et tout salut. Les herbes, pour lesquelles les anciens avaient tant de considération, sont en partie méprisées, en partie oubliées aujourd'hui ; il n'y en a plus que l'une ou l'autre que les personnes les plus simples recherchent et emploient comme remède de bonne femme. Il en a été de ces plantes comme de la vieille mode : ce qui était bon, utile, simple et pourtant si beau, a disparu, et à sa place s'est mis ce qui est de mauvais goût, laid, nuisible au corps.

Animé du désir sincère d'atténuer, autant qu'il serait dans mon pouvoir, les maux de mon prochain, j'ai recherché de nouveau les vieilles herbes abandonnées et oubliées, j'ai essayé et éprouvé leur vertu médicatrice, et bien des fois j'ai guéri les maladies les plus graves et les plus invétérées. Que de fois n'ai-je pas senti le besoin de m'écrier : " Vous êtes admirable, ô Sauveur, dans Vos œuvres ! Ce que l'homme ne considère pas, ce qu'il foule même aux pieds. Vous l'avez généreusement planté devant ses yeux, afin qu'il puisse en tirer profit dans les afflictions et les adversités de la vie."

Parmi tous les remèdes que la main bienfaisante du Tout-Puisant a mis à notre disposition, il y en a un tout particulièrement utile, qui convient à de nombreuses infirmités de notre pauvre nature déchue, et que l'on trouve partout sur la terre : c'est l'eau. Ce grand don de la paternelle bonté de Dieu n'apaise pas seulement la soif de l'homme et de la bête ; il est aussi le premier, le plus excellent, le plus commun des remèdes pour le corps humain. La nature elle-même n'indique-t-elle pas de mille manières à l'homme que l'eau doit lui être appliquée comme remède ? Comme il se sent ranimé et réconforté, lorsque, au déclin d'une journée fatigante où à l'heure du lever, il se lave à grandes eaux figure et mains, cou et poitrine ! Ne voit-il pas, si d'ailleurs il a l'habitude de ne point considérer la Nature à la légère, comme les bêtes malades recherchent l'eau et en usent comme d'un remède convenable à leurs maux ? Malheureusement l'homme, doué de raison, se montre en ce point souvent plus déraisonnable que la créature privée de raison.

Quand, au printemps et en été, l'eau tombe sur la terre, elle stimule les forces vitales, apporte partout la croissance, donne une nouvelle vigueur à tous les organes du règne végétal et les pousse à une activité plus intense. Elle rafraîchit et ranime de même les parties du corps auxquelles tous les hommes civilisés ont l'habitude de donner journellement des soins de propreté. Tout cela ne devrait-il pas être un indice que l'eau pourrait être également propre à éliminer, au moyen de lotions, les principes morbides renfermés dans l'économie, à rafraîchir le corps dans son

ensemble, à raviver et à fortifier l'organisme sain et l'organisme malade ?

Toutefois, il en est de cela comme de bien d'autres choses : on laisse le simple, le naturel, le raisonnable, pour chercher la guérison là où elle n'est pas à trouver, dans ce qui n'est pas naturel, dans ce qui n'est pas conforme à la raison et à la nature. On pourrait presque dire : Plus une méthode thérapeutique est bizarre, plus elle gagne d'amis et de partisans, et plus elle est en vogue, jusqu'à ce que le public crédule finisse par reconnaître qu'il a été trompé et que le guérisseur a rempli son escarcelle. Ce que la sainte Ecriture dit de l'eau surnaturelle de la grâce, est vrai aussi, sous plus d'un rapport, de l'eau naturelle : " Ils ont abandonné les sources d'eau vive (qui donne la vie et la soutient), pour aller se creuser des citernes qui ne contiennent pas d'eau (et par conséquent pas de vie)."

Cette parole s'applique surtout à la manière de vivre. Quand on se prend à considérer le genre de vie de tant d'hommes, quand on voit les aberrations qu'ils commettent particulièrement dans l'éducation physique des enfants, on est presque tenté de désespérer du bon sens et de la logique du genre humain. Qu'on aille donc à l'école chez les ancêtres ! Ils ont, depuis des siècles, fait usage de l'eau non seulement pour la propreté du corps, mais encore pour la conservation de la santé : à l'aide des bains et des ablutions froides, ils ont rendu le corps de leurs enfants capable de résister à toutes les influences nuisibles du climat et de la température.

Nous pourrions remonter plus haut : les Romains eux-mêmes n'ont ils pas, dans leurs expéditions, organisé des bains partout où ils avaient établi des camps retranchés, afin de pouvoir arroser d'eau fraîche leur corps couvert de sueur, soit que la transpiration eût été produite naturellement ou artificiellement ? Les anciens, dont nous devrions apprendre encore bien des choses, tenaient les applications d'eau en si haute estime qu'il y avait à Rome un proverbe qui disait : " Béni soit l'homme qui a inventé le bain ! " Nos devanciers devaient leur grand âge et leurs forces musculaires souvent herculéennes — outre un régime bien simple — principalement à l'emploi raisonnable de l'eau.

Dans les siècles postérieurs, il y a toujours eu des hommes qui cherchaient à introduire de nouveau la manière de vivre des anciens, et de ramener la société humaine à leur régime simple et intelligent. Je me contente de rappeler les grands fondateurs d'ordres religieux : comme ils déclaraient, dans les règles et statuts, la guerre aux aberrations si générales de l'humanité efféminée, et comme ils rendaient leurs religieux capables de remplir les devoirs parfois très pénibles de leur vocation, tout en restant bien portants jusqu'à un âge très avancé ! Un certain nombre de médecins ont également fait valoir les droits de l'eau et ont attiré l'attention publique sur les grandes vertus thérapeutiques de cet élément liquide. Je ne citerai, parmi les modernes, que Hufeland et Priesnitz.

Ce n'est pas la vocation ni le goût pour la médecine qui m'ont porté à expérimenter les effets salutaires de l'eau ; c'est, au contraire, le malheur et la détresse. La nécessité apprend à prier et à faire usage de la raison. Au jugement de deux éminents médecins j'étais au bord de la tombe en 1847 : tous les deux me regardaient comme perdu. Or, c'est grâce à l'eau que je vis encore et que je suis dispos et de bonne humeur.

Sans doute ce n'est pas absolument l'eau seule qui ait produit ce résultat : je dois, à coup sûr, mon excellent état de santé en partie aussi à mon genre de vie simple, qui diffère certainement quelque peu de celui de beaucoup d'autres.

Mais ce qui a contribué à me rendre la santé, lorsque j'étais à deux doigts de ma perte, pourrait bien aussi aider à en guérir d'autres : c'est l'eau et toujours l'eau. Je prends à témoins tous ceux que j'ai rétablis au moyen du traitement hydrothérapique : il faut les compter par centaines. A côté des applications d'eau, c'est, comme j'ai dit, la manière dont je me nourris, dont je me loge, dont je dors, dont je m'habille, qui m'a valu la conservation d'une parfaite santé depuis plus de 40 ans.

C'est pourquoi mes amis, qui déjà sont cause de la publication de *Ma Cure d'eau*, m'ont pressé derechef, pour m'obliger à mettre aussi par écrit le résultat de mon expérience par rapport à tel genre de vie rationnel et approprié à la nature physique de l'homme. Je n'ai pu m'y résoudre qu'avec peine : car les obligations de mon ministère sacerdotal ont droit avant tout sur mes forces corporelles ; à cela s'ajoute le grand nombre de malades qui viennent chercher secours chez moi ; enfin, je me trouve dans la soixante-neuvième année de mon âge, ce qui fait que j'aurais besoin de repos et de ménagement. En conséquence, j'ai dû littéralement m'arracher le temps nécessaire à la composition de ce livre : ce qu'il contient, a été écrit par morceaux, tel que cela se présentait justement à ma mémoire ou était renfermé dans les notes que j'avais prises en temps et lieu sur les cas les plus graves. Aussi je fais appel à l'indulgence des lecteurs, si dans ce livre reviennent certaines choses qui ont déjà été dites dans *Ma Cure d'eau*. Les choses sont-elles bonnes, et le succès de cet ouvrage semble l'affirmer, alors il est bien permis de les répéter une fois : on les gardera d'autant mieux.

Les médecins formés selon l'Académie n'approuveront peut-être pas une foule de choses qui sont déposées dans ce livre : ils ne pourront pas les concilier avec les progrès de la science moderne ! Mais cela ne saurait m'empêcher de l'écrire quand même ; car le succès est la meilleure marque de la vérité : ce qui convient à l'homme, c'est ce qui lui fait du bien, c'est ce qui le guérit. Quand le malade a été traité avec méthode, conformément à toutes les règles de l'art, quelle consolation en aura-t-il, s'il a été abîmé par une science estampillée ?

Je n'ai jamais prié personne de venir refaire sa santé chez moi. Au contraire, j'ai toujours soin, dans les cas graves, d'adresser le malade tout d'abord à un médecin instruit et capable, afin de se

faire examiner et d'apprendre de sa bouche où est le siège du mal. Alors seulement j'entreprends de le guérir. Je ne cherche pas non plus à faire concurrence à la médecine scientifique ; j'accepte volontiers ce qu'il y a de bon, n'importe où je le trouve. Mais, d'autre part, je suis aussi obligé de rendre témoignage à la vérité et de condamner ce qui a été reconnu comme faux. Au reste, je ne suis guidé par aucun intérêt matériel : ce n'est que le sentiment de compassion pour les malheureux qui m'a engagé et qui m'engage encore toujours à leur venir en aide partout où je le puis.

A ceux qui me diraient que ce n'est pas ma vocation de guérir les gens, je répondrai : Le Samaritain n'était pas non plus un docteur en médecine, et pourtant il a guéri le voyageur qui était tombé entre les mains des brigands et qui avait été tué à moitié ; il ne s'est point laissé arrêter à l'idée que ses compatriotes pourraient le blâmer d'avoir fait un acte de charité.

Je ne crains point la critique malveillante, je n'y fais nullement attention, lors même qu'elle se drape dans le manteau de la soi-disant science universitaire. Un médecin a dit de *Ma Cure d'eau* : " Le livre serait bien bon, si seulement il n'avait pas été fait par un colotin ! " Cette parole caractérise suffisamment le niveau intellectuel de ce sauveur privilégié des malheureux malades. Je me contente de lui répliquer avec le plus grand calme : " Les soldats n'ont pas non plus inventé la poudre, et pourtant ils s'en servent maîtement pour tirer du canon et du fusil. " Je renonce, d'ailleurs, à toute gloire et à tout mérite : un *Pater*, que diront à mon intention, ceux que j'ai guéris, a plus de valeur pour moi que tous les diplômes d'honneur que me délivreraient ceux qui se croient obligés de poser en représentants officiels de la Faculté.

A ceux qui s'y intéressent je veux apprendre que les éditions de *Ma Cure d'eau* se suivent de très près : il n'y a pas encore trois ans que ce livre a paru, et déjà il a fait son chemin à travers tous les pays de langue allemande ; il ne reste plus un coin du territoire où il ne soit connu et où il n'ait acquis droit de cité comme ami du foyer. Il a voyagé également à l'étranger, et là aussi il gagne sans cesse des amis et du terrain.

Je puis donc bien nourrir la modeste espérance que ce nouveau livre, dont la mission est de dire à mes frères et sœurs comment ils doivent vivre pour être et pour demeurer forts et bien portants, et pour élever une génération vigoureuse, ne restera pas sans fruits pour l'humanité. Dieu veuille y mettre sa bénédiction ! *Ma Cure d'eau* a voulu dire à ses lecteurs comment ils peuvent, au moyen de l'eau et de simples plantes, recouvrer la santé perdue ; ce nouveau livre veut leur apprendre comment ils doivent se nourrir, se loger, se coucher, s'habiller, etc., s'ils veulent conserver leur santé et prévenir les maladies. C'est le but de la première partie.

Dans la seconde partie j'ai, sur le désir pressant de mes amis, cité un certain nombre de cas de maladies, qui sont très intéressants et qui doivent compléter ce qui a été consigné dans *Ma Cure d'eau*. J'y ai indiqué non seulement les moyens employés, mais

encore les effets détaillés que je me proposais d'obtenir, afin de montrer aux personnes étrangères à la médecine comment elles peuvent, en attendant l'arrivée du médecin, faire des applications d'eau sans avoir à craindre le moins du monde un inconvénient quelconque pour la santé.

Ainsi, toi aussi, mon second livre, entreprends ta pérégrination sous la protection du Très-Haut ! Va dire au monde : *Vivez ainsi !* Visite d'abord ceux que *Ma Cure d'eau* a engagés à faire connaissance avec l'élément humide et à se servir de ce puissant et bienveillant ami comme d'un aide dans le besoin : tu leur diras ce que mon premier ouvrage ne leur a pas enseigné. Si tu arrivais à gagner les mêmes faveurs que lui, ma joie serait bien grande ; car alors il me serait permis de croire que j'ai de nouveau contribué, tant soit peu, au bien-être de mon prochain. Au surplus, je n'ai qu'un souhait, c'est que tous ceux que j'ai guéris et à qui mes deux livres ont appris à vivre davantage selon les règles de l'hygiène, arrivent à prolonger leur bonheur ici-bas, ainsi que le temps du mérite, et que dans leurs prières ils se souviennent parfois de mon âme. Dieu le fasse !

Wœrishofen, le 15 septembre 1889.

SÉB. KNEIPP.

---



---

VIENT DE PARAÎTRE

---

# SAINT ANTOINE DE PADOUE

D'APRÈS LES MEILLEURS AUTEURS

**Par un prêtre du diocèse de Montréal**

1 vol. in-12 de 118 pages, orné d'un beau portrait du Saint, Prix :  
25 cts chaque, \$2.00 la douzaine.

(50 pages de ce volume sont consacrées à l'œuvre du pain de St. Antoine.)

N. B. Les personnes qui désirent propager la dévotion à Saint Antoine pourront en demandant ce volume, se procurer la petite feuille contenant le *Bref de St. Antoine* qui est d'une si grande efficacité. Nous l'enverrons gratuitement par centaine ou plus à ceux qui voudront la distribuer dans les paroisses ou dans les écoles.

## LE CULTE DU SOUVENIR

Par une belle après-dînée du dernier mois d'octobre, deux femmes, la mère et la fille, longeaient le quai des Tournelles, se dirigeant vers leur modeste logis, situé non loin de l'église Notre-Dame. Elles paraissaient appartenir à la petite bourgeoisie de Paris, placée entre la classe ouvrière et la classe commerçante ; la mère, par sa naissance, touchait probablement aux degrés inférieurs, et la fille, par son éducation, se rapprochait des rangs plus élevés et plus distingués de la société ; mais toutes deux, l'une dans sa verte maturité, l'autre dans sa jeunesse agréable et florissante, avaient sur la figure le même cachet d'honnêteté et de douceur.

Elles suivaient la ligne des maisons, et marchaient vite, en personnes habituées aux aspects bizarres et pittoresques que Paris offre à toute heure. Pourtant, les regards de Mme Charlier (c'était le nom de la bonne dame) furent attirés par l'étalage d'un fripier, qui aurait mérité de fixer les yeux et la pensée d'un philosophe. Là, en effet, se rencontraient les ruines domestiques de tous les âges ; là, confondus dans la même poussière, se voyaient, se devinaient des armures, des meubles sculptés, des fauteuils couverts de lampas et de brocatelle, des armes, des tableaux, des porcelaines, des bronzes dorés de l'Empire, des pendules soi-disant gothiques de la Restauration ; les meubles les plus grossiers, les fantaisies les plus luxueuses, étaient ve-

nus tomber là, et attendaient, mêlés dans un inextricable fouillis, qu'un acheteur au rabais le tirât de ces gémonies.

A la porte, le fripier avait accroché, avec beaucoup de dédain, plusieurs tableaux que, sans doute, il désespérait de vendre ; c'étaient des portraits pour la plupart ; pauvres portraits, qui, n'intéressant plus personne, étaient tombés dans l'indifférence et dans l'oubli, comme les cœurs qu'ils avaient fait battre et les frais visages qu'ils avaient retracés ! Ceux qu'ils avaient intéressés habitaient sans doute la grande cité des morts, et eux aussi étaient descendus au cimetière, dans la boutique du fripier à laquelle ils servaient d'enseigne banale. Mme Charlier s'arrêta tout-à-coup devant une de ces vieilles toiles, en poussant une exclamation.

— Qu'est-ce, maman ? lui dit sa fille.

— C'est elle ! répondit sa mère : c'est bien elle ! Regarde ce portrait : c'est Mlle Christine d'Erlanges !

— Quoi ! vous en êtes sûre ?

— Ah ! je reconnais bien son visage... et puis cela... les armes qu'on dit :... c'est elle... Ici, sur le quai ! Mais elle n'y restera pas longtemps...

Parlant ainsi, elle entra dans la boutique et demanda le prix du portrait. Le fripier le décrocha et en fit valoir les beautés. C'était une pauvre toile, assez médiocrement peinte, qui représentait une jeune fille de vingt ans, en robe blanche, et

tenant un livre à la main. Le visage était doux, fin, mais voilé de pâleur; les yeux noirs, légèrement enfoncés sous les arcades des sourcils, avaient un regard calme et pénétrant; et le portrait quoique d'une touche vulgaire, avait dû ressembler autrefois à celle dont il reproduisait la douceur souffrante et la chaste sérénité. Ce portrait était entouré d'un cadre doré, mais terni par le temps; on remarquait au sommet du cadre un écusson disposé en losange, portant de *gueul's, fretté d'argent*. Au bas de la toile on lisait, près de la signature du peintre, la date : 1814. Après un court débat, Mme Charlier s'empara, joyeuse, du portrait, et l'emporta chez elle.

Son *chez elle* était un assez vaste magasin de bonneterie; magasin simple, honnête, antique,—où n'avaient pénétré ni les dorures, ni les sculptures, ni les fantaisies mauresques ou renaissance de notre époque. Après le magasin venait une grande pièce qui servait de salle à manger et de salon tout à la fois, où respirait une certaine aisance, qui se traduisait par une grande abondance de meubles et un déluge de lithographies coloriées et encadrées. À la place d'honneur, dans un médaillon d'ébène, on voyait une couronne de roses blanches, jaunies par le temps; couronne virginale qui avait orné, sans doute, ou le front d'une communiant, ou le cercueil d'une jeune fille, et à laquelle la famille attachait de précieux souvenirs.

Mme Charlier posa le portrait avec soin sur un fauteuil; elle le regarda longtemps, et des

larmes coulaient sur les joues de la bonne dame, tandis qu'elle disait tout bas :

—C'est bien cela ! voilà ses bons yeux si doux... son beau front,... ses cheveux arrangés tout simplement,... sa petite main maigre et blanche :... c'est elle ;... c'est comme si je rajournissais de trente ans...

—Mais enfin, maman, lui dit l'aîné de ses fils, qui l'avait rejointe, qu'est-ce donc que ce portrait ? Cela m'a tout l'air d'une croûte !

—Tais-toi, Alphonse, tu me fais mal...

—Ce n'est pas là mon intention, Dieu le sait, chère mère ! Mais dites-nous enfin ce que c'est que cette vieillerie ?

—C'est le portrait de ma meilleure amie, de ma bienfaitrice, de Mlle Christine d'Erlanges !

—Quoi ! maman, cette demoiselle que vous aimiez tant, et en l'honneur de laquelle nous portons tous le nom de Christin ou de Christine ?

—Elle-même ! et soyez dignes de porter son nom, car c'était un ange du bon Dieu ; et si je vau quelque chose, c'est à elle que je le dois.

—Maman, interrompit la jeune fille qui avait accompagné sa mère au quai des Tournelles, maman, racontez-nous donc comment vous avez connu mademoiselle d'Erlanges ? Nous ne savons rien d'elle, sinon qu'elle était très bonne et que vous la regrettez toujours.

—Pour cela, c'est vrai, et je vous dirai de tout mon cœur, où j'ai connu mademoiselle Christine... Mais y a-t-il quelqu'un au magasin ?

—Oui, maman.

—C'est bien, mes enfants ;

prenez vos ouvrages, et donnez-moi mon tricot; en parlant de mademoiselle Christine, qui était laborieuse, il ne nous faut pas demeurer oisifs.

Toute la famille s'assit autour de la table ronde; madame Charlier prit son tricot, que ses doigts agiles conduisaient sans avoir besoin du secours des yeux; Victorine et Charlotte, le front penché sur leur couture, prêtaient une oreille attentive au récit de leur mère, et Alphonse tâchait de nettoyer le cadre du portrait qu'il tenait sur ses genoux.

— Vous saurez donc, mes enfants, dit madame Charlier, qu'en 1819 j'étais une pauvre orpheline, abandonnée sur le pavé de Paris, sans autre ressource que mon aiguille, sans autre espérance que celle qui naît, sans motif et sans raison, au cœur de toutes les jeunes filles. Je n'étais pas tout-à-fait sur le pavé, puisque j'habitais une mansarde de la rue des Saussaies; mais, sauf une robe ou deux, un peu de linge, une table, deux chaises, un réchaud et un lit, je ne possédais rien au monde. Mon père et ma mère étaient morts depuis longtemps; ma marraine m'avait recueillie et m'avait fait apprendre l'état de brodeuse; elle était morte aussi, la digne femme, et je me trouvais toute seule, pauvre et sans conseil. Je travaillais toute la semaine pour un magasin de la rue Saint-Honoré; le dimanche venu, j'allais me promener avec quelques compagnes de mon âge; et, je le reconnais ici, mes enfants, si j'ai tourné à bien, c'est au bon Dieu seul que je le dois, car j'étais fort ignorante, et mes compagnes étaient bien

légères. Elles travaillaient un peu et s'amusaient beaucoup; elles allaient au bal, toutes paivoisées de rubans comme des mâts de cocagne;... leurs chemises, il est vrai, étaient peut-être engage; mais elles avaient toujours de quoi se pomponner. Elles m'engageaient souvent à faire comme elles; je résistais; mais un jour que j'étais triste, que je pensais à mon loyer qui allait échoir, je me laissai persuader, et je promis à Laurette, une de mes amies, d'aller, le soir, au bal avec elle :... je voulais me distraire à tout prix... et Dieu sait quelle distraction j' cherchais là ! Je travaillai toute l'après-midi, en vue du soir, à arranger une robe blanche; et, tout en préparant ma toilette, j'essayais d'éloigner le souvenir importun et ennuyeux du 15, date de mon loyer, le souvenir de la frutière à laquelle je devais une demi-voix de charbon; car, je le répète, j'étais bien pauvre. Je voulais rejeter mes soucis : ils revenaient plus pressants... J'allais me coiffer, lorsqu'on frappa à ma porte; j'ouvris vite, croyant que c'était Laurette... Je vis une demoiselle, belle, douce, bien mise, l'air comme il faut, suivie d'une femme de chambre, et qui me dit d'une voix posée et polie :

— Mademoiselle Nathalie, brodeuse ?

— C'est moi, mademoiselle, dis-je toute confuse; entrez s'il vous plaît.

La belle demoiselle entra, comme une bonne fée, dans ma mansarde, alors bien en désordre. Elle ne regarda pas autour d'elle; mais tirant d'un joli panier à ouvrage les garnitures d'une robe de batiste richement

brodées et presque finies, elle me dit toujours d'un air aimable, d'un air qui gagnait les cœurs :

—Voici, mademoiselle, un ouvrage que j'ai commencé et qui devrait être fini demain ; je suis un peu souffrante, le médecin me défend l'application au travail ; mais on m'a parlé de votre habileté, et j'ai pensé que peut-être vous pourriez finir, pour demain, à midi, la broderie de ces garnitures.

En même temps, elle m'offrit un prix qui dépassait ce que je pouvais gagner en six jours. Il fallait, il est vrai, passer une nuit blanche : mais ne comptais-je pas la passer pour aller au bal ? Je fus décidée sur-le-champ ; je vis en perspective mon loyer payé, ma demi-voile de charbon acquittée, et j'acceptai l'offre de la demoiselle. Elle me remercia comme si je lui eusse rendu un service, et me quitta.

Je me mis aussitôt à l'ouvrage. Laurette vint ; mais inutilement. Elle se moqua de moi, je laissai dire ; elle voulut jeter mon ouvrage, me coiffer, m'emmener de force, je résistai ; et, de guerre lasse, elle partit...

Je travaillai une grande partie de la nuit ; et le lendemain, à onze heures, mes garnitures étaient brodées, découpées, et attendaient la jolie demoiselle. Elle frappait à la porte, quand midi sonnait. Je fus toute charmée de la revoir. Elle me paya sur-le-champ, me remercia bien, et me dit, en me donnant son adresse, qu'elle aurait un nouveau travail à me commander.

La bonne demoiselle se nommait Christine d'Erlanges ; elle habitait la même maison que

moi. J'allai le lendemain prendre ses ordres. Elle occupait, avec son père et sa mère, le bel appartement du premier ; on me fit entrer dans un petit salon où il y avait des livres, des curiosités, des tableaux et, parmi ces tableaux, ce portrait que vous voyez là, mes enfants... Il occupait la bonne place, il était frais et jeune comme la personne qu'il représentait : et le père et la mère le regardaient avec tant de plaisir ! C'était le reflet du petit soleil de la maison, car mademoiselle Christine était cela : bonne, affectueuse, prévenante, tous ne se trouvaient bien qu'auprès d'elle... Je la revis souvent ; je paraissais l'intéresser, elle m'occupait et me faisait causer ; et, quoiqu'elle ne me dit pas grand chose, je sentais que sa présence me faisait du bien ;... j'aurais eu honte qu'elle me vît avec Laurette, qui avait l'air si évaporée ; et, sans me brouiller, peu à peu je dénouai avec elle... Je n'entendais pas grand chose au ménage, et ma chambre était souvent très mal rangée... Mademoiselle Christine n'avait pas l'air de s'en apercevoir ; mais un jour qu'elle était venue m'apporter de l'ouvrage, elle parut examiner ma demeure avec intérêt ; puis, elle me conseilla quelques petits changements, en ajoutant toujours :

—Ne serait-ce pas mieux de cette manière ?

Je sentis ce qu'elle voulait dire ; le lendemain, à la première heure, la mansarde était balayée, la fenêtre nettoyée et brillante, le lit fait et les meubles mis en ordre... Mademoiselle Christine, qui semblait contente, me fit présent d'une

petite commode et de quelques aunes de calicot pour faire des rideaux à mon lit et à ma fenêtre... Mes enfants, je me crus alors dans le palais d'une reine, et ma chambre, propre et bien arrangée, me devint si agréable, que j'avais peine à la quitter. Je ne sortais plus, même le dimanche, sinon pour aller à la messe; mais mademoiselle Christine n'entendait pas cela. Elle me fit aller à la promenade avec la femme de chambre de sa mère : c'était une personne vertueuse et prudente, et pourtant gaie, comme on l'est à quinze ans. Nous nous amusions fort, et je ne pensais pas, je vous jure, à regretter mes anciennes compagnes. Le soir, je lisais de bons livres que mademoiselle Christine me prêtait, et la journée s'écoulait tout doucement. J'étais contente : mon travail me rapportait amplement de quoi vivre; mon petit ménage, mieux tenu, mieux soigné, me coûtait moins que par le passé; je voyant que d'honnêtes gens, j'avais acquis bonne réputation; je m'instruisais un peu en lisant les livres de mademoiselle d'Erlanges, et mieux en copiant des modèles d'écriture qu'elle m'avait donnés... Une chose me manquait cependant; mademoiselle Christine le sut plus tard, et elle y pourvut;... ce fut le plus grand bienfait que je reçus de sa bonté.

Nous remarquions tous, et avec une inquiétude que nous n'osions pas nous avouer, que la santé de mademoiselle d'Erlanges déclinait de jour en jour. Elle maigrissait beaucoup; ses yeux avaient un éclat de mauvais aloi qui me faisait peur et peine; elle toussait souvent,

et elle répondait, lorsqu'on l'interrogeait :

—Oh ! ce n'est rien, cela se passera !

Elle sortait encore comme d'habitude; elle allait à l'église, elle visitait ses pauvres; les malades, les vieilles gens du quartier connaissaient tous la bonne demoiselle qui les consolait si bien, qui les soignait de ses mains; car, mes enfants, mademoiselle Christine était une vraie sœur grise en chapeau, ce qui ne l'empêchait pas d'être aimable, gaie, et d'avoir de bien beaux talents :... elle peignait, elle brodait, elle jouait de la harpe, que sais-je ? et elle ne perdait pas un instant. Mais vint le jour où elle fut contrainte de ne plus sortir, pas même de sa chambre; elle avait de la fièvre, des sueurs et des oppressions terribles pendant la nuit. Je ne vivais plus en la sachant malade; je profitais de toutes les occasions pour avoir de ses nouvelles; elle le sut et me fit venir auprès d'elle.

Elle était couchée sur un canapé, pâle, amaigrie, l'ombre d'elle-même enfin; et, quand elle me tendit la main, je me mis à fondre en larmes.

—Ma bonne Nathalie ! disait-elle, vous ne me quitterez pas : je vais demander à maman la permission de vous garder auprès de moi, jusqu'à ce que...

Elle n'acheva pas, et je sentis qu'on ne pourrait la tromper sur la fin probable de sa maladie. Dès ce moment, je ne la quittai plus; je travaillais auprès d'elle, aidant, autant que je le pouvais, la femme de chambre et la garde, dont les soins devenaient de plus en plus nécessaires. Le père et la mère,

désolés, ne sortaient presque pas de la chambre de leur fille ; ils épiaient ses regards et ses paroles : il semblait qu'ils vou-  
lissent se faire un trésor de sou-  
venirs pour le temps où elle ne  
serait plus là...

Quand nous étions seules, elle  
me chargeait de lui faire la lec-  
ture : elle ne lisait plus que des  
livres de piété, qui parlaient de  
la miséricorde de Dieu, de l'a-  
mour de notre Sauveur Jésus-  
Christ, et du bonheur dont la  
mort fait jouir ceux qui ont ai-  
mé sincèrement le bon Dieu.  
Ces livres me touchaient ; mais,  
à quelques questions que je lui  
fis, mademoiselle Cbristine ju-  
gea bientôt que je ne connais-  
sais pas bien la Religion. En  
effet, quand j'étais enfant, il n'y  
avait que peu d'écoles ; peu de  
prêtres et presque pas de reli-  
gieuses. Les pauvres enfants  
du peuple grandissaient, igno-  
rants de la foi dans laquelle ils  
avaient été baptisés ; à peine  
pouvait-on recueillir quelques  
lambeaux d'instruction aux ca-  
téchismes de la première com-  
munion, et une fois sortis de là,  
nous n'apprenions plus rien et  
nous désapprenions bien vite.

J'étais dans ce cas-là ; par ha-  
bitude, j'allais à la messe le di-  
manche ; mais je ne comprenais  
rien à la Religion, ni aux de-  
voirs qu'elle nous impose, ni  
aux consolations qu'elle nous  
donne.

Mademoiselle d'Erlanges ne  
voulut pas mourir avant de m'a-  
voir mieux instruite ; et, pour  
cela, elle quitta ses lectures fa-  
vorites, et me fit lire, comme  
pour elle, des livres instructifs,  
simples, touchants, solides, dont  
elle tâchait de m'expliquer le  
sens, et qui me donnèrent pour

notre sainte Religion un amour,  
un respect, qui, grâces au Ciel,  
ne se sont jamais démentis...  
Quel service, mes enfants !  
Voyez, si je vais au ciel, si vous  
y allez vous-même, si, tous,  
nous réussissons à servir ici-bas  
notre bon Maître, ce sera grâce  
à cette bonne et charitable de-  
moiselle, qui, quoique mouran-  
te, a pris soin de l'âme d'une  
pauvre fillette comme moi ! Ah !  
Dieu l'aura mise dans sa gloire,  
ne fût-ce que pour cette bonne  
œuvre !

Mais combien d'autres bonnes  
et belles choses elle faisait cha-  
que jour ! De son lit, où elle  
souffrait le martyr, elle pen-  
sait sans cesse à ses pauvres ;  
elle nous envoyait, la femme de  
chambre ou moi, leur porter ses  
secours, sa pension qui passait  
tout entière en charités... Ici,  
c'était un loyer ;... là, des vête-  
ments de vieille femme ; là, du  
bouillon et du vin pour un ma-  
lade... Elle accueillait même les  
nouvelles misères qui venaient  
de loin vers elle... Un jour, on  
lui apprit qu'une jeune fille était  
malade dans un grenier, non  
loin de notre maison ; elle m'y  
envoya... j'y courus... Devinez  
qui je trouvai dans cette triste  
chambre, sur un misérable gra-  
bat, sans remède, sans se-  
cours et sans consolations ? Ma  
pauvre Laurette elle-même.  
Elle avait fait bien des folies et  
avait eu beaucoup de malheurs.  
Elle me reconnut, se mit à pleu-  
rer amèrement. Je la consolai  
de mon mieux, je lui donnai ce  
que j'avais apporté pour elle, et  
j'allai raconter ma trouvaille à  
mademoiselle Christine. Elle  
s'y intéressa aussitôt, et, de sa  
main mourante, elle écrivit à la  
supérieure des sœurs de la Cha-

rité, pour lui recommander ma pauvre amie. Laurette fut soignée, elle guérit, elle ! et placée, par les soins de la religieuse, comme fille de magasin chez d'honnêtes marchands de la rue Saint-Martin, elle eut jusqu'à sa mort une conduite exemplaire... Guérison, conversion, elle devait tout aux soins généreux de notre bienfaitrice.

Ce fut là, mes enfants, une de ses dernières œuvres. Nous la voyions s'affaiblir comme une lampe qui pâlit, faute d'huile ; elle restait couchée tout le jour ; mais, sur son lit même, elle s'efforçait encore de travailler pour les pauvres : elle faisait des robes de petits enfants, et, faible, épuisée, elle cousait avec ardeur, afin de célébrer, disait-elle, la prochaine fête de Noël, en revêtant les petits Jésus pauvres et délaissés. Cette fête, elle ne la revit pas sur la terre ; mais, sans doute elle la célébra au ciel. Vers le milieu de décembre, elle perdit tout-à-fait ses forces ; elle ne pouvait plus rien que souffrir ; ce qu'elle faisait avec une paix, une tranquillité inexprimable. Le jour même de sa mort, elle me dit quelques mots d'amitié, et me recommanda d'être sage et de toujours servir Dieu ; puis, se tournant vers sa mère : — Chère maman, lui dit-elle, je désire que la petite somme qui m'a été donnée par ma tante soit remise à Nathalie : ... elle en fera bon usage, j'en suis sûre...

Parlant ainsi, elle nous fit un signe d'amitié, avec un sourire serein et paisible, un sourire que je n'oublierai jamais ; puis, elle se tourna sur le côté, et parut s'endormir.

Une demi-heure après, nous

l'entendîmes respirer plus fort ; je m'approchai... Son visage était changé : il avait une expression grave et souffrante que je ne connaissais pas ; c'était le dernier combat... Elle mourut en baisant les pieds de son Crucifix.

Je ne vous dirai pas, mes enfants, combien j'ai souffert de cette mort ; après trente ans, la plaie saigne encore ;... et c'est bien juste, puisque je dois tout à mademoiselle Christine, à ses secours et à ses bons exemples.

C'est à elle encore que j'ai dû mon établissement ; — car votre père, qui était si honnête et si bon, m'a épousée, non parce que je lui apportais une petite dot, mais parce que j'avais la réputation d'une honnête fille, laborieuse et sédentaire, et que je savais lire et écrire, humbles talents que les bontés de mademoiselle Christine d'Erlanges avaient perfectionnés.

Quand je la vis pour la première fois, j'étais entre deux routes : celle du mal et celle du bien ; elle m'entraîna à sa suite, par un ascendant irrésistible que lui donnaient sa grâce, son esprit et surtout sa bonté... Voyez le bien qu'elle m'a fait, et voyez s'il est juste que je vénère son portrait... et que je garde comme un trésor cette couronne blanche qui a décoré son cercueil. Non, mes enfants, on ne saura jamais tout le bien que peut répandre autour d'elle une demoiselle instruite et bonne comme celle-là ;... je voudrais que toutes les jeunes filles le sussent : toutes voudraient devenir des Christines d'Erlanges...

Les enfants avaient écouté attentivement ce récit de leur

mère, et, depuis ce jour, le vieux portrait, dédaigné par des héritiers ingrats, fut, pour toute la famille, un objet de tendresse et de vénération.

# CATALOGUE GENERAL

PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

(suite)

- Ligny (P. de) S. J.—Histoire de la vie de N.-S Jésus-Christ. 2 vol. in-12..... \$0.75
- Livre d'or ou l'humilité en pratique pour conduire à la perfection chrétienne. 1 vol. in-32..... \$0.10
- Lobry (l'abbé).—Cours d'instructions populaires, 6e édition. 7 vol. in-12..... \$5.25
- Lohan (l'abbé).—L'âme et Jésus dans l'Eucharistie, ouvrage pouvant servir aux visites du saint Sacrement et aux lectures spirituelles. 1 vol. in-12..... \$0.63
- Le paradis catholique. 1 vol. in-12..... \$0.60
- Lohner (Tobiæ) S. J.—Bibliotheca manualis concionatoria ordine Alphabetico digesta novis titulis adancta ; Sententiis SS. Patrum et Doctorum illustrata ; Similitudinibus, Motivis, Mediis, et Doctrinis locupletata ; Ingeniosis pro formanda concione in omnia eiremata conceptibus referta, ac indice concionatorio in Evangelia festorum et dominicarum, nec non indice generali adornata. Editio novissima et accuratissime emendata, cui ultimo accedit opusculum : ins ructio practica de mungere concionandi, exhortandi et catechizandi. 5 forts vol. in-4..... \$15.00
- Manuel du Prédicateur. 3 vol. in-12..... \$1.88
- Lombes (R. P. de)—Lettres spirituelles sur la paix intérieure. 1 vol. in-12..... \$0.40
- Traité de la paix intérieure. 1 vol. in 12..... \$0.38
- Longhaye (R. P.) S. J.—Henri Tricard, scolastique de la compagnie de Jésus, 1859 1890. Souvenirs religieux et littéraires. 1 vol. in-8..... \$0.88
- La prédication, grands maîtres et grandes lois. 1 vol. in 8..... \$1.88

—Léon Bissarneau. 1 vol. in-12.....	\$0.63
—Théorie des belles-lettres. 1 vol. in-8.....	\$1.88
Loth (Arthur)—St. Vincent de Paul 1 vol. in-4, toile tr. dorée.	\$7.50
Loth (l'abbé Julien)—Fleurs de la première communion, souvenirs et récits d'un catéchiste. 1 vol. in-12.....	\$1.00
Loudun (Eug.)—Les ignorances de la science moderne. 1 vol. in-12.....	\$0.75
—Le mal et le bien. 5 vol. in-8.....	\$6.25
Loueneau (M. Michel)—La Bénédiction à travers les temps, elevations sur les Bienfaits de Dieu. 1 vol. in-12.....	\$0.88
Louvet (l'abbé)—Le Purgatoire d'après les révélations des Saints. 1 vol. in-12.....	\$0.75
Luche (l'abbé)—Le catéchisme de Rodez, expliqué en forme de prênes, ouvrage également utile au clergé, aux communautés religieuses et aux fidèles. 3 vol. in-8....	\$4.00

## M

Mach (R. P. J.) S. J.—La Manne du prêtre ou recueil de prières, d'examens, de méditations, et pieuses pratiques très efficaces pour la sanctification du prêtre, traduit de l'espagnol par M. Abel Gaveau, prêtre, in-18.....	\$0.50
—L'Ancre du Salut, ou nouveau Manuel de piété, offrant d'abondantes ressources aux fidèles pour atteindre la perfection, et aux pasteurs pour les y conduire. 1 vol. in-18.....	\$0.50
—Le Chemin de la Croix, composé d'après les <i>via crucis</i> , approuvés par les souverains Pontifes et par la S. C. des indulgences. 1 vol. in-32.....	\$0.10
—Trésor du prêtre, répertoire des principales choses que le prêtre doit savoir pour se sanctifier lui-même et sanctifier les autres, traduit de l'espagnol par M. l'abbé Gaveau, du diocèse de Blois, sur la dernière édition, notablement augmentée en vue des Séminaires qui ont adopté cet ouvrage comme texte pour les Cours de Liturgie et de théologie pastorale. Seule traduction autorisée et reconnue par l'auteur, et revue par un de ses confrères sous sa direction. 2 très forts vol. in-18.	\$1.50
Macon de Monchevray (l'abbé de)—Mois de Marie et du Rosaire, couronne de quinze samedis offerte à la Sainte-Vierge, mère de Dieu et des hommes. 1 fort vol. in-18.	\$0.38

<b>Magnier</b> (chanoine)—Étude sur la Canonicité des Saintes Ecritures. Tome 1er Ancien Testament. 1 vol. grd. in-12 .....	\$1.00
<b>Mailhard de la Couture</b> (G.)—Charlemagne dans l'histoire et dans la légende. 1 vol. in-8, 17 gravures.....	\$0.50
—Godefroy de Bouillon, et la première croisade. 1 vol. in-8, 21 gravures .....	\$0.50
<b>Mailloux</b> (R.)—Le petit arsenal du catholique. 1 vol. in-8..	\$0.50
<b>Maine</b> (le duc de)—Méditations sur le sermon de N. S. Jésus-Christ sur la montagne. 1 beau vol. in 8 .....	\$2.50
<b>Maistre</b> (Cte J. de)—Di Pape. 1 vol. in-12.....	\$0.50
—Œuvres. 2 vol. in-8.....	\$2.50
—Œuvres complètes. 14 forts vol. in 8.....	\$21.00
—Pensées. 2 vol. in 12 .....	\$1.50
<b>Maistre</b> (X. de)—Œuvres complètes. 1 vol. in-12.....	\$0.60
<b>Malan</b> (l'abbé Chavin de)—Vie de S <sup>te</sup> Catherine de Sienne. 1 vol. in-12.....	\$0.50
<b>Malou</b> (M <sup>r</sup> J. B.)—La fausseté du protestantisme démontrée. 1 vol. in-18.....	\$0.15
—Règles pour le choix d'un état de vie, proposées à la jeunesse chrétienne. 1 vol. in-12.....	\$0.40
<b>Manning</b> (Card.)—La confession ou l'amour de Jésus. 1 vol. in-18 .....	\$0.20
—La confiance en Dieu. 1 vol. in 18.....	\$0.20
—La question ouvrière et sociale. Préface par Boyer d'Agen. 1 vol. in-18.....	\$0.25
—Le sacerdoce éternel, traduit de l'Anglais par l'abbé C. Mallet. 1 très beau vol. in-12 de 323 pages.....	\$0.75
—Le même, traduit de l'anglais par l'abbé Charles Fiévet. 1 vol. in-12.....	\$0.63
<b>Manrèse ou les exercices spirituels de saint Ignace</b> , mis à la portée de tous les fidèles dans une exposition neuve et facile, 33 <sup>e</sup> édition. 1 vol. in-12 .....	\$0.75
<b>Mansi</b> (R. P. Jos.)—Aerarium evangelicum, hoc est Evangeliorum totius anni elucidationes etc Editio nova curis Z. C. Jourdain. 2 forts vol. in-4.....	\$7.50
<b>Manuale Christianum</b> in quo continentur. 1o Novum Jesu Christi testamentum, vulgatæ editionis juxta exemplar vaticanum. 2o Officium parvum B. M. Virginis. 3o De imitatione Christi libri quatuor. 1 vol. in-32, reliure basane grise, tranche rouge 90 cts., reliure imitation chagrin noir, tranche dorée \$1.25, reliure chagrin noir, tranche dorée.....	\$1.50

<b>Manuale ordinandorum</b> , editio nova a superioribus seminarii Sancti Sulpitii locupletata et accuratius emendata. 1 vol. in 18.....	\$0.45
<b>Manuel de la société de St-Vincent de Paul.</b> —1 vol. in-18 ...	\$0.40
<b>Manuel de piété à l'usage des séminaires.</b> 1 vol. in-32 relié.	\$0.60
<b>Manuel de prières et cantiques.</b> —1 vol. in-18 cart. 30 cts. ch., la doz.....	\$3.00
<b>Manuel des vacances à l'usage des grands séminaires par un directeur de séminaire.</b> 1 vol. in-32, relié.....	\$0.60
<b>Manuel du chrétien</b> contenant les Psaumes, le nouveau testament, l'imitation de N.-S. Jésus-Christ, précédés de l'ordinaire de la messe. des vêpres et des complies 1 vol. in-18 reliure basane grise, tranche marbrée 75 cts., reliure chagrin.....	\$1.50
<b>Manuel du chrétien.</b> —Nouveau Testament, Psaumes, Imitation, édition annotée par le chanoine Gaume. 1 gros vol. in-12, rel. B. P.....	\$2.63
<b>Manuel du divin cœur de Jésus.</b> —1 vol. in-32, cart.....	\$0.15
<b>Manuel paroissial</b> toile rouge 30 cts. ch., la doz .....	\$3.00
<b>Manuel polyglotte</b> , ou méthode permettant à tout prêtre d'entendre la confession des italiens, des espagnols, des anglais, des allemands. De les instruire et de les assister dans leurs maladies sans connaître leur langue, par un ancien aumônier d'hospice, brochure oblongue.	\$0.10
<b>Marandat (l'abbé)</b> —Mois de Marie, Elévations sur les Mystères de la Très Sainte Vierge Marie Immaculée. Un beau volume grand in-32.....	\$0.38
<b>Marbot (abbé E.)</b> —Vie de la R. M. Marie Saint Maurice. 1 vol. in-12.....	\$0.63
<b>Marc C. S. S. R. (Clem)</b> —Institutiones morales Alphonsianæ seu doctoris ecclesiæ S. Alphonsi Mariæ de Ligorio doctrina moralis ad usum scholarum accommodata cura et studio P. Clementis Marc, C. S. S. R., editio quinta emendatior. 2 forts vol. \$4.00, reliés.....	\$5.00
<b>Marc (l'abbé J.)</b> —Le Ciel. 1 vol. in-12.....	\$0.75
—Petit manuel liturgique, explication élémentaire de la liturgie à l'usage des petits séminaires et autres maisons d'éducation chrétienne et des catéchismes de persévérance. 1 vol. in-12.....	\$1.75
<b>Marchal (R. P.)</b> —Espérance à ceux qui pleurent. 1 vol. In-18.....	\$0.50